

# Rapport financier

Mesdames Messieurs les Présidents,  
Mesdames Messieurs les officiels,  
Mesdames et Messieurs,

Au terme de cette année 2022, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de résultats de l'exercice comptable du Comité de Normandie arrêté au 31 octobre 2022.

Pour la préparation de cette Assemblée Générale, chaque club en a reçu un exemplaire, et vous avez par conséquent eu la possibilité d'en analyser les données.

Je vais donc m'efforcer d'être le plus précis et concis possible dans mon exposé, qui synthétise les éléments chiffrés que vous avez reçus.

Ayant une vision optimiste de la situation, nous avons établi un budget prévisionnel sur une base se rapprochant du budget de l'année 2019, en prévoyant une sortie de crise sanitaire.

Au cours de l'exercice, les charges ont été contenues à 106,5 % du prévisionnel pour un montant total de 1 108 488 euros. L'écart constaté est en partie comblé par l'attribution supplémentaire de subventions régionales, à utiliser en cours d'exercice. Les produits ont été réalisés à 115,3 % du budget prévisionnel, pour un montant total de 1 199 472 euros.

Malgré le contexte économique de sortie de crise que nous connaissons, nous avons bien dégagé un résultat excédentaire de 90 884 euros, qui s'explique par la perception d'une aide exceptionnelle et unique de l'État en juin, de 110 384 euros dans le cadre de l'aide au rebond des associations pour leurs coûts fixes.

## **Compte de charges : 1 108 488 euros**

Les charges sont classées en 4 groupes :

- Fédérales,
- Fonctionnement du Comité,
- Sportives (dont Pôle Espoir),
- Diverses.

Charges Fédérales : Elles représentent 50,71% des charges du Comité pour 562 208 euros et correspondent à la part reversée à la Fédération sur les licences, soit ce qui excède 11 euros par licence, les engagements, les affiliations, les mutations, les droits et assurances.

Fonctionnement du Comité Régional : La dotation s'élève à 389 181 euros pour cet exercice, soit 35,10% des charges. Elle correspond aux dépenses de fluides, de fournitures et petit équipement, de maintenance et d'honoraires, aux Impôts et taxes, aux frais de correspondance et d'entretien des locaux, aux ristournes et subventions revenant aux clubs et aux comités départementaux, ainsi qu'à la masse salariale et aux amortissements du comité régional. Sont également inclus les frais d'impression et d'adressage du calendrier régional, les frais de déplacements et de représentation diverses en dehors des compétitions sportives.

Par rapport au prévisionnel, le poste des autres locations est quadruplé à 5 167 euros car y est inclus la location des transpondeurs pour les épreuves majeures du calendrier régional, les frais de maintenance sont 1,5 fois plus important du fait du changement de messagerie internet en cours d'année, les frais d'honoraires du cabinet comptable sont quasiment multipliés par 3 en raison des missions supplémentaires liées à la crise du Covid. Concernant

les frais de déplacements, nous avons subi comme chacun l'augmentation des frais de carburant.

Le Comité Régional a acquis un camion à la FFC pour 17 520 euros, subventionné par la région à hauteur de 50 %.

Les charges exceptionnelles pour 35 806 euros concernent le reversement d'aides Covid de l'année 2020 qui avaient été sur estimées pour un montant de 27 101 euros.

Les autres frais d'hébergement et de restauration concernent la facturation des frais des élèves du pôle par le Centre Sportif de Normandie au Comité, que nous refacturons ensuite aux familles pour 17 243 euros et ne participent pas au fonctionnement du Comité régional.

Sportif : Les dépenses sportives se sont élevées à 151 084 euros au cours de cet exercice pour l'ensemble des sélections, qui ont concerné 447 athlètes pour 74 jours de courses. Ce montant correspond à une saison normale puisque les épreuves majeures du calendrier ont eu lieu, notamment l'ensemble des championnats de France pour toutes les disciplines ainsi que les Coupes de France. Conformément aux orientations du Comité Régional, nous avons déplacé des équipes sur l'ensemble des épreuves à l'exception de la dernière manche de la coupe de France juniors sur route. Les dépenses correspondent aux frais de médecine sportive, d'hébergement et de restauration, de carburants, de péages, de vacations et déplacements des encadrants. Bien qu'elles soient légèrement supérieures au budget prévisionnel fixé à 134 000 euros, elles ont été maîtrisées grâce à l'obtention de quelques subventions supplémentaires qui ont permis d'atténuer l'augmentation des prix des carburants. Les dépenses liées à l'activité Pôle Espoir s'élèvent à 90 478 euros, dont 18 062 euros de dépenses sportives pour 12 coureurs (stages, équipements, entraînements, frais de personnel).

Frais Divers : Les frais divers et exceptionnels correspondant à la valeur nette comptable du matériel cédé par le Comité et aux intérêts des prêts bancaires s'élèvent à 559 euros et n'appellent pas d'observation particulière.

### **Compte de recettes : 1 199 472 euros**

Les recettes sont classées en 4 groupes :

- Fédérales,
- Comité régional,
- Sportives (dont Pôle Espoirs),
- Diverses.

Globalement, le Comité de Normandie a perçu 115,30% des recettes prévues par le budget prévisionnel établi à 1 040 261 euros.

Recettes Fédérales : L'ensemble de ces recettes correspondent aux licences qui sont réglées en totalité au comité régional et dont nous reversons la partie qui excède 11 euros à la Fédération, aux engagements, aux affiliations et aux imprimés de mutations.

Elles s'élèvent à 716 132 euros, soit 59,70% des produits.

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, nous avons enregistré 6 453 licences en 2022 soit 369 de plus qu'en 2021.

Nous avons également perçu un montant d'engagements supérieur à nos prévisions soit 272 357 euros pour 212 700 euros budgétés.

Recettes du Comité Régional : Elles correspondent aux droits d'organisations, aux saisies d'engagements, aux subventions ou contributions régionales, aux partenariats, à la vente du calendrier régional, aux produits divers et aux transferts de charges de personnel.

Elles s'élèvent à 429 929 euros et représentent 35,84% des produits.

Concernant les droits d'organisations, l'objectif du budget prévisionnel n'a pas été atteint, avec une réalisation de 111 707 euros pour 580 épreuves alors que nous avons envisagé 140 000 euros.

Au titre des subventions, nous avons subi une baisse d'environ 12 000 euros de la Région Normandie, sur la subvention de fonctionnement. Celle perçue pour le développement du Savoir Rouler à Vélo a également régressé de 6 500 euros alors que celle perçue de l'Agence Nationale du Sport a stagné à 13 000 euros. Nous avons perçu 21 000 euros de la Ligne Nationale du Cyclisme et du Mécénat ASO. Nous avons également bénéficié du Fond de Développement de la Vie Associative pour 7 000 euros. Ces différentes subventions ont servi à effectuer des déplacements pour les sélections Normandie, à acquérir du matériel.

Enfin, dans le cadre de l'aide à la reprise des activités post covid attribuée par l'Etat, nous avons bénéficié du dispositif << Coûts Fixes Rebond Association >> pour le montant de 110 384 euros. Cette dernière aide exceptionnelle nous permet de sécuriser nos fonds propres et vient compenser les pertes des dernières années consécutives à la crise sanitaire.

Au total, nous comptabilisons 243 270 euros de subventions contre 168 064 euros en 2021 et 136 000 euros budgétés.

Les recettes de mécénat sont restées au point mort. Suite à la réalisation d'une plaquette de présentation du Comité Régional par la commission dédiée, nous espérons de nouvelles recettes en 2023.

Recettes sportives : Elles concernent les participations aux stages de formations des cadres, la subvention pour la mise en place du Savoir Rouler à Vélo, les subventions liées au Pôle Espoir et les recettes diverses, notamment les prestations du Savoir Rouler à Vélo, les participations aux stages sportifs. Elles s'élèvent à 67 397 euros et représentent 5,61% des produits du Comité régional.

Recettes Diverses : Elles s'élèvent à 3 826 euros, soit 0,30% des produits du Comité régional et correspondent aux reprises des provisions et aux produits exceptionnels divers.

En conclusion, nous constatons pour l'exercice clos au 31/10/2022 :

**TOTAL DES PRODUITS** : 1 199 472 euros

**TOTAL DES CHARGES** : 1 108 488 euros

Le compte d'exploitation 2022 laisse apparaître un **résultat excédentaire de 90 984 euros**.

Il a été adopté à l'unanimité par la Commission des Finances du 23/11/2022 et par le Comité Directeur du 26/11/2022

Les Finances du comité de Normandie sont saines et sereines. Nous disposons au 31 octobre 2022 de 295 000 euros de fonds propres.

Si cette situation favorable est en partie due aux aides perçues, elle l'est aussi grâce à la rigueur et à l'engagement de tous. Sans restreindre le programme sportif de toutes les disciplines, les responsables de l'Equipe Technique Régionale ont parfaitement maîtrisé les

budgets avec rigueur et discipline. Nous pouvons aussi saluer l'engagement des clubs à régler leurs factures dans les délais. Aucun club n'apparaît débiteur à ce jour.

Cet excellent résultat est aussi le fruit du travail de Sébastien COLARD, Responsable Administratif et Comptable, que je remercie pour sa rigueur son professionnalisme et son engagement au quotidien.

Grâce à son efficacité, mais aussi aux efforts du personnel du comité régional, les finances du Comité de Normandie sont consolidées et nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme.

Je remercie notre Président Bernard Sineux, tous les membres du Comité Directeur, ceux de la commission des finances, l'ensemble du personnel, pour la confiance qu'ils m'apportent dans mes fonctions de trésorier.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.

Je vous remercie de votre attention.

Alain Devaux